



« **Journée du droit pénal économique** »
Institut de lutte contre la criminalité économique ILCE (HEG Arc) et
Département de droit pénal de l'Université de Fribourg

avec le soutien de l'Académie de la Chambre fiduciaire

12 juin 2015

Lieu : Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel, Auditoire 030, rez-de-chaussée

8h30 – 9h00	<i>Accueil des participants et remise de la documentation</i>
9h00 – 9h10	<i>Mots de bienvenue</i> OLIVIER KUBLI , Directeur de la Haute école de gestion Arc, Neuchâtel
	<i>Ouverture du séminaire</i> ISABELLE AUGSBURGER-BUCHELI , Doyenne de l'ILCE, Neuchâtel
9h10 – 9h55	Blanchiment et infractions fiscales : les nouvelles dispositions légales et leur application AURÉLIA RAPPO , Avocate, Lausanne
9h55 – 10h40	Informatique et preuve : un défi à l'échelle de l'entreprise ROMAIN ROUBATY , Responsable du Centre d'investigation numérique et de cryptologie CINC, Neuchâtel
10h40 – 11h10	<i>Café</i>
11h10 – 11h55	Validité des données volées en tant que preuves dans un procès pénal LUDOVIC TIRELLI , Avocat, Lausanne
11h55 – 12h25	Dispositions pénales prévues dans l'avant-projet de modernisation du droit de la SA BENJAMIN CHAPUIS , Professeur de finance à la HEG Arc, Neuchâtel
12h30 – 14h00	<i>Repas</i>
14h00 – 14h30	Les infractions à l'aide sociale DANIEL STOLL , Président du tribunal d'arrondissement, Lausanne
14h30 – 15h15	Les dépôts francs sous douane, des lieux exposés à de multiples infractions AGNÈS BAUBAULT KULINICH , Compliance Officer – Private Banking, Genève
15h15 – 15h45	<i>Café</i>
15h45 – 16h15	Corruption et droit pénal de l'entreprise – quelle créance compensatrice ? OLIVIER MEYER , Analyste économique et financier, Centre de compétences Economie et Finance CC WF, Ministère public de la Confédération, Berne
16h15	<i>Fin du séminaire</i>